



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 décembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2011

Délibération n° D20110618

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE LA CHAMOISERIE :
REHABILITATION - VALIDATION DE L'AVANT PROJET DETAILLE
(APD) - AVENANT N°1 AU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 21 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN

PATRIMOINE ET MOYENS

**CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE LA CHAMOISERIE :
REHABILITATION - VALIDATION DE L'AVANT PROJET DETAILLE
(APD) - AVENANT N°1 AU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de la réhabilitation du Centre technique municipal (CTM) de la Chamoiserie, le Conseil municipal a :

- autorisé le 20 septembre 2010, le programme de réhabilitation afin de répondre aux exigences actuelles pour l'amélioration des conditions d'accueil, de travail et de sécurité des agents ;
- approuvé le 25 octobre 2010, le plan de financement et les premières demandes de subventions pour la chaufferie bois ;
- attribué le 14 mars 2011, le marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet Sophie Blanchet ;
- accepté le 19 septembre 2011, le dossier de demande de subvention auprès du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

Aujourd'hui, les études sont au niveau de l'Avant projet détaillé (APD). Le Conseil municipal doit se prononcer sur l'acceptation de cet APD afin de lancer la phase suivante et valider la rémunération définitive de la maîtrise d'œuvre.

Le programme de l'opération prévoyait une enveloppe de travaux de 2 100 000,00 € HT. Une étude détaillée des existants (une étude de sol pour les fondations des extensions seront à réaliser par micro-pieux), l'évolution des réglementations (notamment parasismique), les exigences du bureau de contrôle ainsi que la prise en compte des demandes des agents dans le cadre de la concertation ont conduit à une évolution de l'enveloppe financière.

Le montant global des travaux au stade de l'Avant projet détaillé est de 2 646 262,26 € HT soit 3 164 929,66 € TTC.

Aussi, la rémunération définitive de la maîtrise d'œuvre est portée par avenant n°1 à 296 611,59 € HT soit 354 747,92 € TTC, telle que définie dans le tableau ci-dessous :

Montant du provisionnement Enveloppe travaux en € HT	Taux Rémunération Maîtrise d'oeuvre	Forfait provisoire de rémunération en € HT	Montant des travaux phase APD en € HT	Nouveaux taux de rémunération maîtrise d'œuvre	Forfait de rémunération définitive en € HT	%
2 100 000,00	11,55 %	242 550,00	2 646 262,26	11,2087 %	296 611,59	22,28

L'avenant étant supérieur à 5% du forfait initial, il a fait l'objet d'un avis de la Commission d'appel d'offres (CAO) du 5 décembre 2011.

Les crédits nécessaires à l'opération sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'Avant projet détaillé du Centre technique municipal de la Chamoiserie pour un montant travaux de 3 164 929 ,66 € TTC ;
- approuver l'avenant n°1 du marché de maîtrise d'œuvre pour une rémunération définitive de 354 747,92 € TTC ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL